

## CONTRÔLE RELIGIEUX, CONTRÔLE SOCIAL : LA FÉCONDITÉ DANS L'EST DE LA BELGIQUE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIXE SIÈCLE

[Muriel Neven](#), [Michel Oris](#)

Belin | « [Annales de démographie historique](#) »

2003/2 n° 106 | pages 5 à 32

ISSN 0066-2062

ISBN 2701134366

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-Annales-de-demographie-historique-2003-2-page-5.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# CONTRÔLE RELIGIEUX, CONTRÔLE SOCIAL : LA FÉCONDITÉ DANS L'EST DE LA BELGIQUE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

par Muriel NEVEN et Michel ORIS

## INTRODUCTION

Ce papier a un objectif *a priori* simple : il vise à contraster la fécondité d'une zone rurale catholique avec celle d'une zone ouvrière, laïcisée et socialisante, en s'attachant à la fois à la situation pré-transitionnelle et aux débuts de la transition. Ces sociétés – toutes deux situées dans l'est de la Belgique – présentent plus d'une opposition. L'une est rurale, l'autre urbaine et industrielle. La première se démarque par une transition très tardive, l'autre connaît une transition relativement précoce. L'une apparaît de longue date comme un des bastions de la contre-Réforme catholique face au protestantisme et offre, aujourd'hui encore, une forte adhésion au parti social-chrétien ; l'autre se caractérise au XIX<sup>e</sup> siècle par la montée de forts sentiments anticléricaux.

L'opposition entre le centre sidérurgique et minier de Tilleur et ce terroir bocager qu'est le Pays de Herve, sera abordée de trois manières. Dans une première partie, des éléments qualitatifs issus de la presse apporteront leur éclairage et nous aideront à synthétiser l'ensemble des informations que nous avons pu rassembler à ce jour sur l'histoire économique et sociale de ces populations au XIX<sup>e</sup> siècle. La deuxième approche, dans la continuité des travaux de Ron Lesthaeghe, mettra l'accent sur

le respect des temps clos, l'illégitimité et les conceptions pré-nuptiales, en concevant ces mesures autant comme des indicateurs de contrôle social que comme des indicateurs de religiosité. Un pas de sophistication statistique sera franchi dans la troisième partie, centrée sur l'analyse des intervalles inter-générationnels dans une perspective multivariée grâce aux méthodes de l'*event history analysis*. Elle nous permettra de contraster les patrons de fécondité entre les deux localités (Tilleur et le Pays de Herve), ainsi qu'entre les deux périodes (avant et pendant le déclin de la reproduction des couples).

## DEUX SOCIÉTÉS CONTRASTÉES

### *Les contextes socio-économiques*

La Belgique fut le premier pays sur le continent européen à suivre l'exemple anglais, en important d'ailleurs certaines découvertes technologiques britanniques, et à expérimenter ainsi la révolution industrielle (Lebrun, 1979). Dans ce contexte, l'est du pays fut aux premières loges, grâce aux avancées remarquables de Verviers d'abord, de Liège ensuite. Outre l'économie, c'est toute la société qui se trouve ainsi transformée : en l'espace d'un siècle seulement, dans la province de Liège, la

proportion de citadins passe de 20 à 60 % (Oris, 1990, 79).

Les deux zones étudiées ici sont au cœur de la tourmente :

Le Pays de Herve<sup>1</sup> est une région rurale située à environ quinze kilomètres de Verviers. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, toute son économie se caractérise par une agriculture prospère axée sur les produits de l'élevage, ainsi que sur des activités industrielles elles aussi florissantes (textile, clouterie, armurerie, exploitation des mines). Cette prospérité permet aux paysans de devenir de petits propriétaires. Mais au XIX<sup>e</sup> siècle, le Pays de Herve est littéralement bouleversé car la révolution industrielle qui démarre à Verviers (1798-1810) met rapidement en difficulté le travail à domicile dans les campagnes voisines : le filage disparaît dès la première décennie ; le tissage ne cesse totalement que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La conséquence immédiate de la chute de la proto-industrie est une ruralisation des activités. Sur le plan de l'économie régionale, la situation reste relativement bonne, car les produits de l'élevage s'exportent bien et les rendements laitiers sont hauts. L'émergence des villes a en effet créé un marché beaucoup plus large pour les produits dits de luxe que sont les laitages et, dans une moindre mesure, la viande et les fruits (Boserup, 1983, 200). Par contre, la situation est beaucoup plus tendue sur le plan social, puisque l'élevage, par définition, n'est pas grand consommateur de main-d'œuvre. Les paysans herviens n'étaient devenus propriétaires de leurs terres qu'au terme d'un long processus d'acquisition (Servais, 1982) et grâce aux revenus supplémentaires assurés par la pluriactivité. L'essor de Verviers marque donc pour eux la fin de la propriété

paysanne qui impluse littéralement entre 1800 et 1860. Sur le plan démographique, les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle sont marquées par une nette dépopulation. De 1830 à 1890, la population se maintient tant bien que mal, avant une nouvelle phase de déclin de 1890 à 1910 (cf. Neven 2000a pour une discussion plus détaillée).

Tilleur connaît au XIX<sup>e</sup> siècle une expérience opposée à celle du Pays de Herve. C'est une petite entité de 4,3 km<sup>2</sup> située dans le bassin sidérurgique liégeois, entre les deux géants de la révolution industrielle que sont Seraing et Liège. Si elle n'a pas été impliquée dans la première phase de l'industrialisation, elle entre résolument et brutalement dans le processus entre 1828 et 1835, lorsque deux sociétés capitalistes utilisant des machines d'exhaure modernes installent des charbonnages. Après l'indépendance de la Belgique (1830), l'une de ces deux compagnies, la *Société de Sclessin*, en quête de nouveaux débouchés pour sa production afin de compenser la perte du marché hollandais, ajoute des hauts fourneaux, une aciérie, puis des fonderies (Oris, Alter, 2001, 475). Clairement, la révolution industrielle déstabilise totalement les structures en place. Ce village de 507 habitants en 1807 en compte déjà plus du double en 1846 (1 356) ; un siècle plus tard, la population s'est multipliée par dix (6 642 habitants en 1900).

La révolution industrielle a donc radicalement transformé le sort de ces deux sociétés situées dans la même région. D'une part, le Pays de Herve s'est trouvé confronté à la disparition presque complète de sa pluriactivité, qui s'est traduite par une ruralisation marquée et surtout par l'anéantissement de la petite

propriété paysanne. De l'autre, en l'espace de quelques décennies, un petit village est devenu un des premiers centres miniers et sidérurgiques d'Europe. Quelles furent les conséquences, sur le plan démographique, de ces profondes mutations économiques ?

De 1850 à 1900, le Pays de Herve se caractérise par un mariage tardif, un célibat définitif élevé, une fécondité légitime abondante et une mortalité basse. Pour s'adapter au nouveau contexte socio-économique, au sein duquel le nombre de niches économiques disponibles s'est

considérablement restreint, cette société rurale a conservé, voire renforcé, son système démographique traditionnel, d'Ancien Régime. La pression se marque à la fois par un accès au mariage très difficile et par des mouvements d'émigration soutenus. Grâce à cette action combinée, les Herviens parviennent, jusqu'en 1890 tout au moins, à gérer la raréfaction et la moindre diversification des ressources : les villes voisines (Verviers et Liège en particulier), en pleine révolution industrielle, constituent de véritables échappatoires.

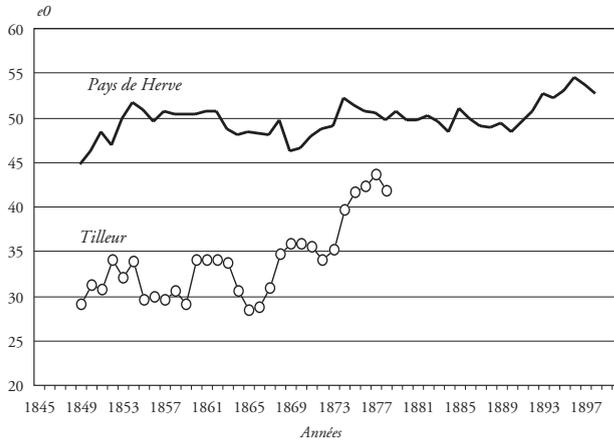
Tab. 1 *Les régimes démographiques du Pays de Herve et de Tilleur au XIX<sup>e</sup> siècle*

Pays de Herve	1846-1872	1873-1890	1891-1900	1846-1900
Indice de nuptialité (Im)	0,33	0,34	0,30	0,33
Age moyen au 1 <sup>er</sup> mariage (H)	30,10	30,30	-	30,20
Age moyen au 1 <sup>er</sup> mariage (F)	28,40	28,00	-	28,20
Célibat définitif	19,20	22,00	25,40	21,20
Descendance finale (20+)	8,60	9,00	8,00	8,70
Taux de natalité (‰)	26,77	27,85	21,07	26,24
Taux de mortalité (‰)	19,18	18,32	15,74	18,30
Espérance de vie à la naissance	47,81	49,69	52,26	49,18
Balance naturelle	7,59	9,53	5,92	7,94
Taux d'immigration (‰)	36,35	43,98	41,34	39,73
Taux d'émigration (‰)	48,52	53,40	56,87	51,57
Balance migratoire	-12,16	-9,42	-15,53	-11,84
Tilleur	1846-1856	1857-1866	1867-1880	1846-1880
Indice de nuptialité (Im)	0,52	0,58	0,58	0,57
Age moyen au 1 <sup>er</sup> mariage (H)	28,88	29,21	29,12	29,10
Age moyen au 1 <sup>er</sup> mariage (F)	26,74	26,60	25,71	26,16
Célibat définitif	8,80	9,30	12,20	10,90
Descendance finale (20+)	7,77	7,96	7,50	7,67
Taux de natalité (‰)	41,09	45,45	39,15	41,09
Taux de mortalité (‰)	30,30	33,60	25,20	27,80
Espérance de vie à la naissance	31,80	32,70	39,90	36,20
Balance naturelle	10,79	11,85	13,95	13,29
Taux d'immigration (‰)	140,19	154,89	123,46	134,35
Taux d'émigration (‰)	106,86	126,29	111,05	114,14
Balance migratoire	33,32	28,61	12,41	20,21

Alors que les sociétés rurales liégeoises renforçaient les freins traditionnels, c'est justement la rupture avec ceux-ci qui permet à la cité industrielle de Tilleur de dépasser ses démons et de croître. Ici aussi, la pression est intense car les infrastructures, essentiellement au niveau du logement et de l'hygiène, ne répondent pas assez vite aux besoins de la population. Là où les ruraux avaient réussi à juguler la tension par le biais de comportements volontaires (mariage tardif, célibat définitif et émigrations), la pression touche les nouveaux habitants des villes industrielles par le biais de la mortalité, comportement involontaire par essence (Tableau 1). C'est tout le paradoxe de la croissance (Szreter et Mooney, 1998). L'explosion économique s'accompagne à Tilleur d'une chute de l'espérance de vie, qui atteint des valeurs incroyablement basses de 30 à 34 ans, tandis qu'à 40 km de là, des zones rurales en pleine restructuration économique, on peut même dire en récession, bénéficient d'une espérance de vie beaucoup plus élevée, de l'ordre de 48/49 ans. De ce point de vue, l'écart entre villes et campagnes se creuse plus que jamais. Il se manifeste à travers deux aspects majeurs : d'une part, des taux bruts de mortalité supérieurs de 10 % en moyenne dans les centres nés de la révolution industrielle ; de l'autre, une sensibilité beaucoup plus grande aux crises épidémiologiques. À Tilleur, l'espérance de vie est ainsi 12 à 15 années plus basse que dans le Pays de Herve et le centre urbain ne rattrape son retard qu'à l'extrême fin des années 1870 (Figure 1). De même, l'écart en termes de mortalité infantile et surtout enfantine est impressionnant (Oris 1998, 291-294 ; Neven 2000b, 307-309). Comme nous l'avons déjà noté

ailleurs, la première cause de la dépression épidémiologique est la révolution industrielle, mais ce n'est pas une relation causale directe. Le bouleversement des structures économiques conduit surtout à une urbanisation rapide, proprement sauvage, et ce d'autant que contrairement à certaines expériences françaises comme celle du Creusot, le paternalisme d'entreprise est peu répandu. Des faubourgs surpeuplés où s'agglutine une masse ouvrière sans ressources, conjuguée à l'absence d'hygiène publique, constituent les problèmes des nouvelles villes au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, qui les empêchent de traduire leur extraordinaire potentiel de croissance économique. Le choléra est l'emblème de la dépression épidémiologique du deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, mais il n'en est pas l'unique composante. Les autres maladies de l'enfance et des voies digestives jouent un rôle majeur dans le contexte pathologique des cités industrielles. D'ailleurs, une analyse récente montre que ceux qui ont le plus subi le contrecoup n'étaient pas les adultes, pourtant soumis aux conditions de travail difficiles, dangereuses et insalubres. Plus que tout autre groupe, ce sont les enfants qui ont payé le prix fort (Oris, Alter, 2001 ; Neven, 2000b).

Si les systèmes démographiques ruraux et urbains sont très différents, il n'en reste pas moins que les relations entre eux sont intenses, attestées par les flux migratoires. Pourtant, d'un côté comme de l'autre, l'intensité migratoire frappe davantage que les soldes respectifs : la tendance dominante est bien celle d'une réelle turbulence et les mouvements migratoires participent pleinement aux systèmes démographiques locaux. Certes, s'il est clair que les relations entre les deux milieux

Figure 1 *Les espérances de vie à Tilleur et dans le Pays de Herve dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*


n'ont pas seulement joué à sens unique, il est vrai que les soldes négatifs s'observent dans les campagnes (-11,8 ‰), tandis qu'ils sont fortement positifs à Tilleur (+20,2 ‰). Toutefois, dans le centre industriel, il est impératif de distinguer deux phases de croissance distinctes (Oris, 1996). Dans la première, dite de fondation, la croissance paroxystique est alimentée avant tout par des apports migratoires qui oscillent autour de 30 ‰ par an, alors que la balance naturelle n'est responsable « que » d'un apport de 11 individus pour mille habitants. Dans un second temps, pendant la phase dite de maturation, l'immigration cesse d'être à proprement parler un moteur de l'expansion : la croissance devient majoritairement endogène, due à une balance naturelle positive en hausse, alors que le solde migratoire est retombé à 12 ‰ (pour ces chiffres, se reporter au tableau 1). À ce moment, la turbulence migratoire devient une composante essentielle de la dynamique des populations prolétaires, l'addition des mouvements d'entrée et de sortie atteignant

quelque 234 ‰ dans les années 1870, soit un taux annuel de « brassage » qui concerne presque un quart de la population.

#### *Le Pays de Herve, bastion du catholicisme – Tilleur et l'émergence du socialisme*

Il est donc évident, après ce rapide aperçu socio-économique et démographique, que les deux sociétés que nous envisageons dans cette étude ont connu, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, des évolutions radicalement différentes. Or, à partir d'études agrégées menées sur les arrondissements belges, Ron Lesthaeghe a montré que les clivages économiques et sociaux correspondaient très largement aux clivages culturels (Lesthaeghe, 1977 et 1992) : la montée de l'industrialisation est allée de pair avec une augmentation de la sécularisation. Plusieurs voies sont possibles pour approcher la laïcisation d'une société.

La plus évidente à première vue, mais ce n'est pas nécessairement la voie la plus facile à explorer ni à analyser, consiste à observer les partis soutenus lors des scrutins électoraux, car le clivage

laïque–religieux structure profondément la vie politique belge durant toute l'époque contemporaine (Groessens, 2000). L'analyse des résultats des élections communales au cours du XIX<sup>e</sup> siècle peut donner un éclairage indirect sur l'importance du catholicisme dans un cadre local, mais une série de problèmes critiques se posent quant à l'interprétation de ces données. D'abord, les résultats des élections au XIX<sup>e</sup> siècle ne peuvent prétendre représenter fidèlement l'opinion majoritaire des habitants, puisque de 1830 à 1893, la Belgique vit sous le régime du suffrage censitaire et que le nombre d'électeurs s'en trouve limité. Pendant cette période, compte tenu des informations qui ont pu être rassemblées par André Zumkir (1997), dans les trois communes herviennes de notre échantillon, les électeurs ont représenté un maximum de 44 % des hommes adultes, soit un cinquième seulement de la population adulte totale<sup>2</sup>. C'est seulement en 1893 qu'un suffrage universel (masculin) sera instauré, tempéré encore par le vote plural<sup>3</sup>. En outre, seuls deux partis existent lors de la création de la Belgique : le parti libéral, formé autour d'une bourgeoisie laïcisée (propriétaires fonciers), et le parti catholique, qui « rallie des supporters dans un large éventail social et autour d'une dénomination religieuse commune » (Lesthaeghe, 1992, 307). Par contre, le parti ouvrier ancêtre du parti socialiste, ne fut créé qu'en 1885 : il fondera son assise, dès ce moment, sur les syndicats et les coopératives. Bref, au XIX<sup>e</sup> siècle, non seulement les électeurs ne représentent que la frange la mieux nantie de la population, mais en outre, jusqu'en 1885, aucun parti ne défend les aspirations de la masse des prolétaires, pourtant dominante en ville.

En gardant ces restrictions à l'esprit, il est toutefois possible de considérer les élections communales comme un indicateur – au sens strict du mot – de l'imprégnation catholique de la société. Dans les régions rurales wallonnes, la domination catholique ne fait aucun doute et le Pays de Herve, en particulier, se distingue : ainsi, lors des élections de 1874, les listes d'obédience catholique recueillent 86,4 % des suffrages, alors que dans la région industrielle verviétoise, plus de six électeurs sur dix votaient pour le parti libéral (Zumkir, 1997). De l'analyse des résultats électoraux antérieurs à la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, il ressort clairement que les entités herviennes de Charneux et de Clermont sont résolument catholiques. L'élargissement du système électoral ne modifie en rien la situation, puisque lors des élections communales de 1895, les nouveaux conseils municipaux de ces deux localités sont chacun constitués de 9 membres, qui représentent exclusivement le parti catholique<sup>4</sup>. Par contre, dans les centres urbains et industriels (comme nous venons de le voir pour Verviers), la laïcisation de la société se traduit, au XIX<sup>e</sup> siècle, par la mise sous l'éteignoir du parti catholique, au profit du parti libéral (dans un premier temps), puis, après sa création, au profit aussi du parti ouvrier. Tilleur, dans le bassin liégeois, ne fait pas exception à la règle : lors du scrutin de 1881, la liste libérale triomphe. Quatorze ans plus tard (17 novembre 1895), lors des premières élections au suffrage universel (mais plural), les 960 votants de la commune se choisissent 11 représentants : 4 d'entre eux sont catholiques, tandis que les socialistes et les libéraux se partagent les 7 autres sièges<sup>5</sup>.

Si les élections du XIX<sup>e</sup> siècle ne peuvent refléter l'opinion de tous, l'on sait aussi qu'une série de meetings étaient organisés par les ouvriers dans les centres industriels, meetings au sein desquels se retrouvaient notamment des meneurs de Tilleur (De Saint Moulin, 1967, 96). L'un d'entre eux, notamment, en 1864, prend à partie les curés « qui sont des panses pleines qui étrangent l'ouvrier... Dans la misère, l'ouvrier est réduit à l'offensante aumône, ou bien à favoriser les curés qui profitent de leur famine pour les attirer à eux » (*Id.*, 96-97). Toutefois, d'après Léon De Saint-Moulin qui est le seul à avoir étudié le phénomène de manière approfondie, le rejet de l'Église s'apparente davantage à cette époque à une opposition politique, à un « anticatolisme » populaire qui vise l'institution ecclésiastique plus que la foi elle-même. C'est seulement au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, voire de la dernière décennie que, au-delà de l'anticléricalisme, se développe au sein des populations ouvrières du bassin liégeois un militantisme antireligieux. Plusieurs signes tangibles traduisent cette attitude nouvelle.

À Flémalle Grande par exemple, commune voisine de Seraing et proche de Tilleur, sur la rive gauche de la Meuse, le rapport entre le nombre d'habitants domiciliés dans la commune et le nombre de communions distribuées annuellement ne cesse de décroître dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, passant de 2 communions annuelles par habitant en 1853 à 1,51 en 1874. Ce déclin progressif se mue alors en rupture brutale et dès l'année suivante, le ratio tombe à 0,92 (Cloes, 1987, 116). De même, à Seraing, l'abandon de la généralité du baptême

se situe seulement entre 1880 et 1914. À ce moment, le rejet de l'Église devient marqué, surtout dans le chef des ouvriers, des pères de famille. En 1891 et 1899, le conseil paroissial s'interroge d'ailleurs sur la conduite à adopter lorsque le père refuse le baptême de son enfant alors que la mère le souhaite ardemment (De Saint-Moulin, 1967, 56).

Toutes ces données soulignent donc le gros contraste qui existe entre le Pays de Herve, profondément attaché aux valeurs chrétiennes, et Tilleur, commune du bassin industriel liégeois, qui tend à rejeter le catholicisme. Elles indiquent surtout que l'Église a conservé une forte emprise dans la zone rurale, alors qu'elle perdait le contrôle à Tilleur.

## DU CONTRÔLE SOCIAL À LA SÉCULARISATION ?

Ron Lesthaeghe est sans doute l'auteur qui a le mieux analysé la relation entre déclin de la fécondité et « sécularisation » ou « laïcisation » (Lesthaeghe, 1991, 1992). Il insiste sur le fait que ce qui est en cause, c'est sans doute moins la foi et son contenu, que le passage d'un contrôle social s'imposant aux familles à une prise en main de leur destin par les couples et les individus, l'Église ou les églises n'étant qu'acteurs – mais parmi les plus puissants, les mieux ancrés – du contrôle social. Ceci nous ramène à une vision très classique de la transition démographique, perçue comme une évolution du contrôle de la fécondité passant de l'échelle sociétale à l'échelle individuelle.

Afin de comprendre à la fois l'histoire du contrôle social tel qu'il était exercé par l'Église catholique et de dégager les tendances de la sécularisation, Ron

Lesthaege propose notamment de calculer la répartition mensuelle des mariages, qui permet de voir dans quelle mesure une population donnée respectait les interdits religieux du Carême et de l'Avent (Lesthaege, 1991, 259). À côté de son indice appelé MLA, d'autres mesures cohérentes avec ce projet scientifique, situées dans la lignée des études controversées de Edward Shorter, complètent la perception du contrôle social qui s'exerçait au sein d'une population, comme l'importance des naissances illégitimes et des conceptions prénuptiales.

Bien sûr, ces indicateurs doivent aussi être replacés dans des systèmes familiaux, qui font écho à des régimes démographiques à travers lesquels se réalise l'adaptation aux ressources économiques. Le Pays de Herve s'est bien recomposé, après l'effondrement de sa proto-industrie, mais la trappe malthusienne est là, néanmoins, et les niches économiques disponibles ne sont pas assez nombreuses. À Tilleur, on assiste à une prolétarianisation certaine. En effet, la révolution industrielle est responsable d'une réelle déqualification professionnelle, perceptible dans cette petite ville-champignon comme dans d'autres bassins industriels, malgré une structure diversifiée. Ainsi, la proportion de journaliers y est en croissance constante : en 1846, ils représentent un quart de la population active ; vingt ans plus tard, leur poids est deux fois plus important ! Pendant cette période, la part relative des mineurs de charbon (les *houilleurs*) est, elle, restée inchangée (20-22 %), tandis que les travailleurs d'élite, les métallurgistes sont de moins en moins nombreux, passant de 15 à 12 % (Neven à paraître). Cette faible spécialisation professionnelle est directement liée à la

forte mobilité des populations : « Il ne fait pas de doute que si la turbulence est née de la rationalisation des processus de production, elle n'a pu à son tour qu'encourager les tendances à la taylorisation, à la parcellisation et à la simplification des tâches [...] Il faut en effet déqualifier le travail pour que celui-ci puisse se poursuivre sans heurts malgré la rotation accélérée de la main-d'œuvre. » (Oris, 1995a, 168. Voir aussi Leboutte, 1995). En somme, la quantité des niches économiques est en constante augmentation dans la ville industrielle, mais leur « qualité » plutôt en baisse. C'est pour autant une zone de rupture. À Tilleur comme dans tout le bassin industriel liégeois s'observe durant la révolution industrielle une rupture des contrôles traditionnels.

#### *Freins malthusiens et fécondité*

Dans le Pays de Herve, l'équilibre démographique s'obtient grâce à la conservation, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, d'un système traditionnel : le système européen du mariage tardif. Le système familial est tendu à l'extrême. Parmi les hommes, *l'âge moyen au premier mariage* est de 29 ans vers 1850, puis s'élève progressivement pour fluctuer entre 30 et 31 ans entre 1855 et 1885. Dans les quinze dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, il est de nouveau inférieur à 30 ans. L'âge moyen à la première union des femmes présente une évolution quasi inverse, puisqu'il est plus élevé au début et à la fin de la période. En 1864 – année où les valeurs sont les plus basses – les Herviennes attendent tout de même en moyenne l'âge de 27,5 ans avant de convoler en justes noces pour la première fois (Neven, 2000a, 437).

À l'opposé, Tilleur, comme l'essentiel des villes industrielles nées de la sidérurgie et, dans une moindre mesure de l'exploitation des mines, attirait majoritairement des jeunes adultes célibataires de sexe masculin. En l'espace de 36 ans, le déséquilibre des sexes non seulement s'inverse, mais surtout s'accroît terriblement : le rapport de masculinité passe de 93 hommes pour 100 femmes à 119 entre 1830 et 1866. Ce déséquilibre explique sans doute l'existence d'une rupture précoce du frein malthusien : c'est le premier signe d'une modernisation des comportements à Tilleur.

L'âge au mariage décroît en effet au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Chez les hommes, le mouvement n'est pas continu : une première baisse s'observe entre 1831 et 1850 (de 32,1 à 28,7 ans), puis l'âge moyen augmente à nouveau et ne retombe à 28,7 ans qu'au cours des années 1870. Chez les femmes, et fort logiquement vu le déséquilibre du marché matrimonial, la baisse est constante. L'âge au premier mariage chute de trois ans en l'espace d'un demi-siècle, passant de 28,7 ans à 25,6 entre 1831 et 1880. Ce déclin est précoce et dans le contexte régional, il se situe aux antipodes du modèle hervien.

Parallèlement, la *proportion de célibataires définitifs* au sein de la population industrielle se cantonne dans des valeurs basses (10,9 % en moyenne pour la période 1846-1880). Ce sont les femmes, une fois encore, qui profitent d'un rapport de masculinité favorable puisque entre 1867 et 1880, seulement 6,1 % d'entre elles peuvent être considérées comme des célibataires définitives (Tableau 2). Ce sont des valeurs que l'on retrouve dans l'ensemble des zones industrialisées de la province (Leboutte, 1988, 293; Oris, Alter, 1999, 136). En

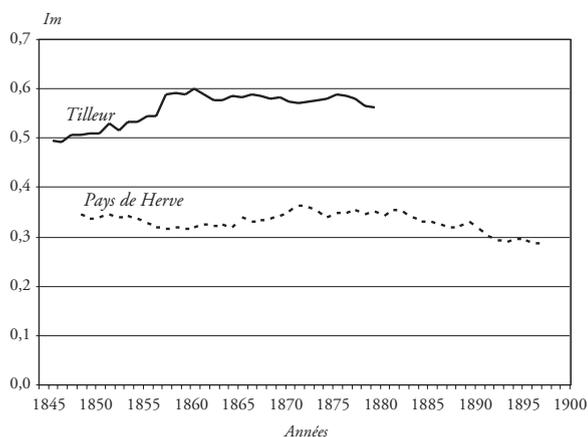
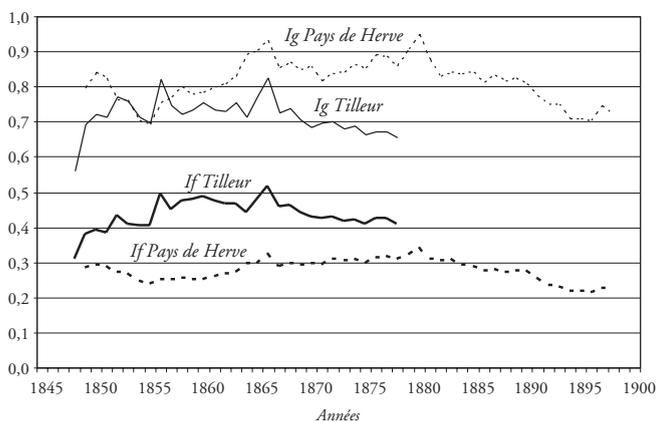
revanche, dans le Pays de Herve, un cinquième des individus observés ne sont pas encore mariés à 50 ans, et à cet âge, ne le seront sans doute jamais. Clairement, cette valeur témoigne d'une situation extrême puisque les taux fournis par les différents recensements de la population pour l'ensemble des communes rurales de la province de Liège sont bien plus faibles : 12,2 % des hommes de 50 ans sont encore célibataires en 1846 dans les campagnes liégeoises, contre 15,5 % des femmes. En 1890, ces proportions sont respectivement de 17,3 et de 15,6 %, ce qui reste nettement en deçà des observations relevées dans le Pays de Herve.

Dans la zone rurale, le mariage tardif et son corollaire, le célibat définitif, constituent une des deux clés de l'équilibre du système (à côté de l'émigration, cf. supra). Dans ce contexte, l'indice Im (proportion de femmes mariées pondérée par la fécondité des Huttérites) reste très bas dans le Pays de Herve : concrètement, le potentiel reproductif est en baisse, principalement en raison de la hausse du célibat définitif (Figure 2). En moyenne, pour toute la période observée, il s'élève à peine à 0,327, contre une moyenne de 0,557 à Tilleur. Outre ces écarts de niveaux, les deux populations présentent aussi des évolutions diamétralement opposées, puisque à Tilleur cet indice est en augmentation grâce à la diminution de l'âge au premier mariage.

Ces contrastes dans les modèles respectifs de nuptialité des deux populations de l'est de la Belgique se marquent nettement sur leurs fécondités respectives. Ou, plus exactement, se marquent sur leur fécondité générale, bien plus que sur leur fécondité légitime (Figure 3). En effet, au milieu du

Tab. 2 *La proportion de célibataires définitifs, par sexe, dans le Pays de Herve et à Tilleur*

Pays de Herve	1846-72	1873-90	1891-1900	1846-1900
Hommes	18,9	21,5	24,9	20,7
Femmes	19,5	22,4	25,9	21,7
Total	19,2	22,0	25,4	21,2
Tilleur	1846-56	1857-66	1867-80	1846-1880
Hommes	8,1	9,6	16,8	13,8
Femmes	9,5	9,1	6,1	7,5
Total	8,8	9,3	12,2	10,9

Figure 2 *Évolution de la proportion de femmes mariées (Im). Tilleur et le Pays de Herve dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*Figure 3 *La fécondité générale (If) et légitime (Ig). Tilleur et le Pays de Herve dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*

XIX<sup>e</sup> siècle, les *niveaux de fécondité légitime* des deux populations sont proches l'un de l'autre, avec des Ig respectifs de 0,773 dans le Pays de Herve et de 0,722 à Tilleur. L'écart se creuse lentement au cours des années 1860, en raison de la hausse des valeurs herviennes. Dans la décennie suivante, la différence continue de s'accroître, mais elle résulte cette fois d'une baisse des valeurs à Tilleur (0,679 en moyenne de 1870 à 1880). Ce n'est par contre que dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, avec vingt années de « retard », qu'un mouvement similaire de baisse s'amorce dans le Pays de Herve.

Toutefois, si Tilleur et le Pays de Herve affichent sensiblement les mêmes valeurs de fécondité légitime jusque dans les années 1860, leurs comportements diamétralement opposés en termes de nuptialité expliquent des écarts importants dans leur fécondité générale. En effet, celle des Herviennes est faible et il ne saurait en être autrement vu la faible proportion de femmes mariées que nous avons observées dans les villages herviens (voir supra). C'est ce qui explique un écart de 5 unités (!) entre la descendance théorique finale des femmes mariées à 20 ans et celle de l'ensemble des femmes de 20 ans : 8,7 enfants en moyenne par femme mariée, seulement 3,7 au total. À Tilleur, l'écart est beaucoup plus limité : 7,7 contre 5,5. Le système européen de mariage tardif joue donc pleinement son rôle régulateur au sein de la population rurale confrontée à la raréfaction des niches économiques. La force du contrôle social, sa prégnance sur la vie des familles et sur les destinées individuelles, sont indéniables dans la campagne hervienne, alors qu'un autre régime démographique

distingue des villes industrielles au sein desquelles s'élaborent de nouvelles dynamiques familiales.

### *Illégitimité et conceptions prénuptiales*

L'écart entre fécondité légitime et fécondité générale s'explique à Herve par la faible proportion de femmes mariées, due à un âge au mariage tardif et à un célibat définitif élevé. Un troisième élément s'ajoute encore au tableau : c'est la fécondité illégitime très basse. Seulement 3 % des nouveau-nés naissent de mère non mariée dans le Pays de Herve, tandis que les naissances illégitimes à Tilleur représentent 7 % de l'ensemble des naissances. Non seulement cette proportion passe du simple au double d'une localité à l'autre, mais l'écart réel qui sépare les deux sociétés est encore bien plus important, puisque la part de jeunes femmes célibataires (donc susceptibles de donner naissance à des enfants illégitimes) est bien moindre à Tilleur, comme nous l'avons vu ci-dessus.

En somme, ces résultats complètent le portrait d'une société rurale qui reste très contrôlée, alors que le monde urbain est précisément en train de rompre les freins traditionnels. Dans ce contexte, l'étude des conceptions prénuptiales est un indicateur supplémentaire de l'importance du respect des normes sociales. Par convention, quand une naissance survient moins de huit mois après la célébration des noces, elle est considérée comme une preuve de relations prémaritales<sup>7</sup>.

Sans surprise, un net contraste se marque encore à ce niveau entre les deux sociétés. Dans nos trois villages herviens, sur 550 femmes restées au village au moins huit mois après leurs noces, un

cinquième environ (19,5 %) ont conçu leur enfant avant la cérémonie nuptiale. À Tilleur, en revanche, ces proportions sont deux fois plus importantes, puisque 46 % des premières naissances résultent de conceptions prénuptiales. Ces valeurs tilleuroises sont tout à fait cohérentes avec celles trouvées à la même époque dans les cités industrielles de Wallonie: 44 à 48 % de conceptions prénuptiales parmi les indigentes de Huy, 44,2 % à Wasmes et Warquignies et même 49,6 % à Verviers (Oris, 1984, 246-247; Bougard, 1978, 293; Alter, 1978, 181-185 et 246).

Certes, il n'est pas facile de discerner les causes de ces conceptions prénuptiales. P. Laslett suggère que la plupart seraient dues à un « accident » survenu en cours de fiançailles, pendant une période d'attente et de formalités assez longue. Mais il faut tenir compte également des enfants conçus par des jeunes gens sans aucun projet d'avenir commun, qui se voient contraints au mariage par la « faute » commise<sup>8</sup>. Il est traditionnel aussi d'évoquer le piège tendu par la jeune fille à son amant, pour qu'il l'épouse ou encore, le fameux *fertility testing type*, destiné à vérifier les capacités de procréation de la femme avant de s'engager pour la vie (Laslett, 1980, 8)<sup>9</sup>. Une cinquième possibilité existe: les jeunes désireux de s'émanciper mais retenus au foyer par leurs parents, trouvent dans cette conception un moyen de pression pour avancer la date de leurs noces (Alter, 1988, 120; Leboutte, 1988, 401; Oris, 1995b). Mais quelle que soit l'origine (ou les origines) de ce comportement, il n'en reste pas moins vrai qu'il est plus de deux fois plus répandu dans le centre industriel qu'il ne l'était dans la région herbagère.

Quand près de la moitié des premières naissances surviennent avant la célébration officielle des noces, cela vaut la

peine de vérifier l'homogénéité de comportement au sein de la population, surtout compte tenu des mouvements migratoires qui lient les espaces. Nous savons, par des études antérieures, que du point de vue de la mortalité, des disparités importantes existaient entre les natifs de Tilleur et les différentes communautés d'immigrés, au sein de ce centre sidérurgique et minier de Tilleur, en apparence homogène. Nous faisons l'hypothèse qu'un différentiel existait aussi dans la durée des intervalles protogénésiques, différentiel qui reflèterait l'importance des conceptions prénuptiales et qui s'expliquerait par les cultures d'origines, par la prégance des contrôles, des règles inculquées lors de la socialisation. Nous avons alors lancé une petite analyse multivariée (régression de Cox) sur la durée de l'intervalle entre le mariage et la première naissance, en fonction de l'origine du chef de ménage. Ce modèle est contrôlé par le statut socio-professionnel, par l'âge de la mère et par la période d'observation.

Mais comme l'indique le tableau 3, le statut socioprofessionnel du chef de ménage n'a aucun impact sur la longueur de l'intervalle protogénésique. Par contre, dans la société hervienne, les artisans étaient à l'origine d'intervalles bien plus courts que le groupe des agriculteurs. En outre, au-delà de 40 ans, sans doute en raison de facteurs purement biologiques, les intervalles entre le mariage et la première naissance s'avéraient beaucoup plus longs. Au bout du compte, le plus étonnant est que les différents groupes de migrants ne diffèrent pas significativement des natifs, que ce soit dans le Pays de Herve où les apports non ruraux sont rares, mais plus étonnamment, c'est aussi le cas à Tilleur, où se mêlent pourtant des

Tab. 3 *La durée des intervalles protogénésiques à Tilleur et dans le Pays de Herve dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Régression de Cox*

Pays de Herve			Tilleur		
	Risque relatif	P> z		Risque relatif	P> z
Âge de la mère à la naissance			Âge de la mère à la naissance		
15-19	0,72	0,19	15-19	0,75	0,23
20-24	1,22	0,10	20-24	1,37	0,07
25-29	1,18	0,15	25-29	1,12	0,53
30-34	1,00	Ref.	30-34	1,00	Ref.
35-39	0,87	0,38	35-39	0,99	0,98
40-44	0,63	0,06	40-44	0,56	0,19
45-49	<b>0,09</b>	0,02	45-49	0,32	0,27
Région d'origine			Région d'origine		
<i>Vrai Pays de Herve</i>	1,00	Ref.	<i>Tilleur</i>	1,00	Ref.
Région rurale	1,15	0,32	Région rurale	1,16	0,42
Région urbaine et industrielle	0,73	0,23	Région urbaine et industrielle	1,22	0,25
Autre	1,01	0,96	Flandre	1,15	0,44
			Autre	1,13	0,87
Profession du chef de ménage			Profession du chef de ménage		
<i>Agriculteur</i>	1,00	Ref.	<i>Journalier</i>	1,00	Ref.
Inactif	1,27	0,08	Inactif	0,84	0,32
Journalier	0,99	0,97	Mineur	0,94	0,67
Travailleur du textile	1,21	0,16	Métallurgiste	1,01	0,93
Artisan	<b>1,52</b>	0,00	Petite et moyenne bourgeoisie	1,03	0,87
Petite et moyenne bourgeoisie	0,78	0,16			
Période			Période		
1846-1873	0,87	0,13	1846-1873	1,15	0,21
1874-1890	1,00	Ref.	1874-1880	1,00	Ref.
1891-1900	1,00	0,98			
Nombre d'événements	589		Nombre d'événements	411	
Personne-années	1275		Personne-années	701	
Chi2	56,8		Chi2	23,8	
Degrés de liberté	16		Degrés de liberté	15	

Note: Les résultats en gras sont significatifs à <0,05

populations fort diverses. L'absence de différences statistiquement significatives entre les natifs des zones urbaines et industrielles, ceux des campagnes

wallonnes, les Flamands ou autres, indique que le milieu socio-économique transcende rapidement les disparités culturelles.

*Respect et irrespect des temps clos*

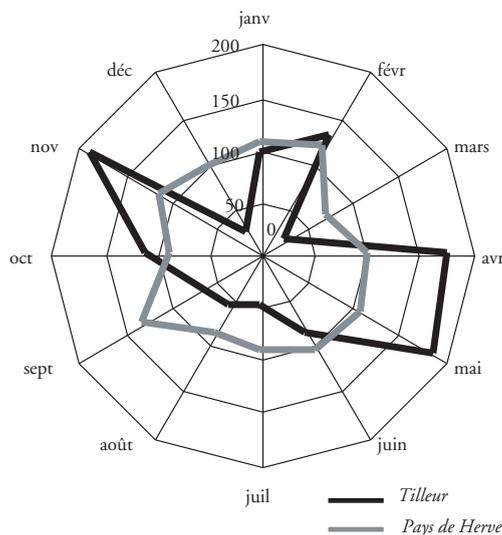
Une manière détournée, indirecte et à la fois très traditionnelle en démographie pour observer le respect de l'ordre religieux, consiste à détailler la saisonnalité des mariages. Cette méthode, initiée par J. Bourgeois (1946), permet de voir si une société respecte les « temps clos » prescrits par l'Église catholique, c'est-à-dire principalement le Carême et l'Avent<sup>10</sup>. Au-delà même des conventions religieuses, cette mesure constitue en réalité un indicateur composite du respect de l'ordre social<sup>11</sup>.

La figure 4 montre deux situations quasiment extrêmes. D'une part, le graphique polaire réalisé sur base des indices relevés dans les registres de mariage civil<sup>12</sup> de Charneux, Clermont et Neufchâteau entre 1847 et 1890 se caractérise par un dessin très asymétrique et des variations importantes des indices mensuels (minimum de 25 et maximum de 192). À l'opposé, les indices de Tilleur dessinent quasiment un cercle malgré

une petite dépression durant le mois de mars. Ce double graphique symbolise l'écart qui sépare dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une zone rurale encore très imprégnée, très marquée par les interdits religieux, et un petit centre minier engagé dans un processus d'industrialisation, où les masses populaires se sécularisent, où le contrôle ecclésiastique est pour ainsi dire inexistant. Il est d'ailleurs significatif de constater que les indices de Tilleur sont en tous points similaires à ceux qui ont été relevés pour la ville de Liège à la même époque.

Dans les campagnes de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, très peu d'unions sont célébrées en mars et en décembre : ce sont les mois traditionnellement retenus pour observer le respect du Carême et de l'Avent, même si cette méthode souffre de certaines approximations<sup>13</sup>. À l'opposé, avril, mai et novembre sont très prisés par les époux. Leur succès s'explique en grande partie par des systèmes de compensation/anticipation :

Figure 4 *Mouvement mensuel des mariages dans le Pays de Herve et à Tilleur*



ils suivent ou précèdent directement des périodes interdites par le code religieux. D'une manière générale, les Herviens se marient de préférence en hiver et au printemps, mais respectent les temps clos, ce qui explique des indices inférieurs à 100 en décembre, janvier et mars<sup>14</sup>. C'est le schéma plus ou moins classique du calendrier des mariages pendant l'Ancien Régime, qui reste respecté plus longtemps dans les zones rurales<sup>15</sup>.

Il faut toutefois noter que dans l'espace wallon de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Pays de Herve présente malgré tout un patron quelque peu original. En effet, l'indice MLA (*Marriages in Lent and Advent*) mis au point par R. Lesthaeghe (1991, 260)<sup>16</sup>, tend à démontrer que la Wallonie tout entière, y compris les arrondissements les plus ruraux, est entrée très tôt dans la voie de la sécularisation. Cet indice exprime d'une manière synthétique la part des cérémonies célébrées pendant les temps clos (mars et décembre) par rapport à l'ensemble des mariages annuels. Si exactement deux douzièmes des unions se sont déroulées pendant ces deux mois, il vaut 100. Or, dans le Pays de Herve, pour la période 1846-1890 le MLA est égal à 26. À la même époque, les valeurs sont clairement supérieures dans le Brabant et la région des Polders. Dès 1840, des indices supérieurs à 60 s'observent dans la région de Liège et même dans des arrondissements ruraux wallons (Virton, Bastogne, Neufchâteau et Arlon). Vingt ans plus tard, les valeurs augmentent encore sensiblement dans tout le Sud du pays. Isolé à l'extrême Est, aux portes du protestantisme néerlandais, le Pays de Herve apparaît comme un îlot conservateur.

À ce stade de l'analyse, ayant beaucoup tourné autour du sujet, nous avons

en tout cas la certitude que Tilleur et le Pays de Herve se distinguaient de manière fondamentale sur le plan social, économique, démographique, en termes de modes de vie en général, mais aussi par des niveaux de sécularisation radicalement contrastés. Dès lors, nous nous attendons, dans la troisième et dernière partie, à observer des différences considérables dans la fécondité, à voir se dégager de l'analyse multivariée des intervalles intergénéraliques, des patrons clairement divergents.

## UNE ANALYSE MULTIVARIÉE DES INTERVALLES INTERGÉNÉRIQUES

Pour comprendre les facteurs qui influencent la fécondité dite pré-transitionnelle, nous avons opté pour les méthodes de l'*event history analysis*. Concrètement, afin de tirer parti de nos sources longitudinales qui incluent les migrants, l'analyse ne se base pas sur la fiche de famille traditionnelle. Nous mesurons ici les intervalles intergénéraliques, c'est-à-dire le temps qui s'est écoulé depuis la dernière naissance. Pour une femme donnée, chaque histoire féconde est en effet divisée en intervalles entre les naissances : le premier débute avec le mariage, puis chaque naissance successive est à l'origine d'un nouvel intervalle. Toutefois, l'intervalle protogénéralique – donc celui qui sépare le mariage de la première naissance – n'est pas intégré dans notre analyse, car il est trop spécifique. Essentiellement parce que, comme nous l'avons vu, une proportion substantielle de jeunes mariées en Belgique orientale étaient déjà enceintes lors de leur mariage. Bien sûr, cette méthode n'est pas la panacée, notamment parce qu'elle ne permet pas de calculer tous les indicateurs de fécondité de Louis Henry (âge à

la dernière naissance en particulier, et quelques autres). Mais si toutes les naissances ne peuvent être prises en considération, elle permet tout de même, dans les contextes observés dans l'est de la Belgique, d'améliorer considérablement la représentativité de l'analyse. Ainsi, pour le Pays de Herve, les naissances étudiées représentent 78,4 % de l'effectif théoriquement observable, soit le total des naissances légitimes. Le gain par rapport à ce que nous aurions permis la méthode Henry est notable, puisque la représentativité de notre échantillon a progressé de plus de 40 %! À Tilleur, où l'intensité migratoire est encore plus importante, le gain n'en est que plus marqué encore.

#### *La fécondité légitime en période pré-transitionnelle*

La période pré-transitionnelle ne s'amorce pas avant la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle dans le Pays de Herve. Par contre, nous avons vu ci-dessus que la transition se marque plus tôt à Tilleur: sur base de l'évolution des Ig et de la descendance théorique finale dans l'hypothèse d'un mariage à 20 ans, nous avons fixé la limite entre période pré-transitionnelle et période transitionnelle en 1870.

Les résultats obtenus à travers le premier modèle (tableau 4) pendant les périodes pré-transitionnelles sont similaires dans les deux sociétés en ce qui concerne les facteurs d'ordre biométrique. À partir de 35 ans, les intervalles augmentent à mesure que *l'âge de la mère* s'accroît et les valeurs observées dans les deux localités sont proches l'une de l'autre. C'est un patron tout à fait attendu, couramment observé.

De même, un *effet de remplacement* s'observe dans chacune des sociétés, puisque lorsque l'enfant précédent est

décédé, les intervalles raccourcissent, et ils sont d'autant plus courts que le temps qui s'est écoulé depuis la naissance est bref. C'est un constat qui rejoint toute une série d'observations réalisées par de nombreux auteurs dans le cadre de la reconstitution des familles<sup>17</sup>. Ce résultat fournit deux renseignements: d'une part, il s'explique traditionnellement au sein de populations qui pratiquent l'allaitement, puisque le décès d'un enfant en très bas âge implique *ipso facto* la fin de l'allaitement, ce qui favorise le retour des couches<sup>18</sup>. Mais l'on peut aussi interpréter ce facteur dans le sens de l'existence d'un projet familial, en l'occurrence, la volonté délibérée d'un couple d'avoir un certain nombre d'enfants. Dans ce cas, un enfant décédé devrait être remplacé par un autre, afin d'atteindre le nombre d'enfants souhaité. C'est en tout cas une interprétation qu'il ne faut pas exclure, surtout dans la mesure où l'on observe cet effet même lorsque l'écart qui sépare les deux naissances est supérieur à deux ans, et que l'impact de l'allaitement ne peut donc plus être envisagé. Dans le Pays de Herve, les risques de survenue d'une naissance augmentent de 32 % lorsque l'enfant précédent est décédé depuis plus de deux ans, et même de 76 % lorsque cet écart est inférieur à 24 mois. À Tilleur, l'effet de remplacement est encore plus marqué puisque les risques sont multipliés par deux, quelle que soit la durée de l'intervalle intergénéral. Cet effet de remplacement se voit confirmé lorsque dans ce modèle, cette variable « durée depuis la naissance précédente et survie de l'enfant précédent » est remplacée par la composition par sexe des enfants survivants. Concrètement, le tableau 5 indique que lorsque le ménage ne compte que des filles ou que des garçons, les risques d'une naissance augmentent (par

Tabl. 4 Régression de Cox. Les intervalles intergénérisques en périodes pré-transitionnelles et transitionnelles. Pays de Herve et Tilleur (modèle 1)

	PAYS DE HERVE				TILLEUR			
	1847-1890		1891-1900		1847-1869		1870-1880	
	risque relatif	p-value						
Âge de la mère à la naissance								
15-19	0,64	0,25	-	-	1,02	0,96	0,73	0,39
20-24	0,87	0,10	0,96	0,85	0,81	0,08	0,96	0,73
25-29	0,98	0,63	1,09	0,51	1,08	0,38	1,08	0,38
30-34	1,00	réf	1,00	réf	1,00	réf	1,00	réf
35-39	<b>0,83</b>	0,00	0,82	0,07	<b>0,81</b>	0,02	<b>0,80</b>	0,02
40-44	<b>0,46</b>	0,00	<b>0,39</b>	0,00	<b>0,50</b>	0,00	<b>0,40</b>	0,00
45-49	<b>0,07</b>	0,00	<b>0,05</b>	0,00	<b>0,04</b>	0,00	<b>0,07</b>	0,00
Survie de l'enfant précédent								
Vivant	1,00	réf	1,00	réf	1,00	réf	1,00	réf
Mort et écart < 2 ans	<b>1,76</b>	0,00	<b>1,72</b>	0,00	<b>2,32</b>	0,00	<b>2,52</b>	0,00
Mort et écart >= 2 ans	<b>1,32</b>	0,00	<b>2,05</b>	0,00	<b>2,28</b>	0,00	<b>3,19</b>	0,00
Migrant récent	<b>0,88</b>	0,00	0,86	0,16	<b>0,64</b>	0,00	<b>0,57</b>	0,00
Profession du chef de ménage*								
1	0,90	0,11	0,96	0,84	1,08	0,38	1,02	0,80
2	<b>0,82</b>	0,00	1,00	0,98	0,84	0,52	0,95	0,73
3	<b>0,85</b>	0,00	<b>0,48</b>	0,00	1,06	0,51	0,93	0,43
4	<b>0,87</b>	0,00	0,81	0,11	1,08	0,41	0,83	0,11
5	0,87	0,05	0,93	0,61				
Prix des denrées	1,00	0,31	1,01	0,49	-	-	-	-
Salaires réels	-	-	-	-	<b>1,43</b>	0,02	1,14	0,42
Localité								
Charneux	1,00	réf	1,00	réf				
Clermont	1,04	0,27	1,03	0,76				
Neufchâteau	0,97	0,47	1,21	0,12				
Nombre d'événements	3662		524		1011		895	
Personne-années	13665		2303		4094		3510	
Chi2	1175,7		238,91		310,72		343,89	
Degrés de liberté	17		17		14		14	

Note : Les résultats en gras sont significatifs à <0,05.

Lecture : On mesure le risque qu'une naissance survienne et la durée plus ou moins longue qui va s'écouler jusqu'à ce qu'elle survienne. On lira par exemple que les Herveiennes de 35-39 ans ont 17 % (soit 1-0,83) de risque en moins d'avoir une prochaine naissance, par rapport aux femmes de 30-34 ans qui, dans ce cas-ci, constituent la catégorie de référence.

\* Profession du chef de ménage. Pays de Herve: 1 = Inactif, 2 = Journalier, 3 = Travailleur du textile, 4 = Artisan, 5 = Petite et moyenne bourgeoisie, référence = Agriculteur

Tilleur: 1 = Inactif, 2 = Mineur, 3 = Métallurgiste, 4 = Petite et moyenne bourgeoisie, référence = Journalier

rapport aux ménages qui comptent au moins une fille et un garçon survivants). Et si aucun enfant n'a survécu, les risques d'une naissance s'accroissent de 33 % dans le Pays de Herve, tandis qu'ils sont carrément doublés à Tilleur. Évidemment, ce résultat se comprend aussi dans la mesure où les risques de voir les deux sexes représentés dans la fratrie s'accroissent avec la taille du ménage : en début d'union, à l'exception des naissances multiples (plusieurs embryons), il ne peut être question d'avoir d'emblée des enfants des deux sexes ! Mais ce résultat est tout de même partiellement contrôlé dans notre modèle par l'âge de la mère. En somme, si chacune de ces variables prise isolément est difficile à interpréter, les informations croisées que procurent les résultats semblent confirmer l'existence de « stratégies familiales » en période pré-transitionnelle. Ces stratégies traduisent tant l'apparente volonté de parvenir à un équilibre des sexes au sein de la fratrie, que la volonté de remplacer un enfant décédé.

Nous avons vu dans la première partie de cet article toute l'importance des mouvements migratoires dans l'est de la Belgique à l'époque de la révolution industrielle, et ce même dans une zone rurale comme le Pays de Herve. Or, *le statut de migrant* n'est pas sans impact sur le comportement reproducteur, puisque les intervalles entre les naissances dans les familles de nouveaux venus – quelle que soit leur origine – sont clairement plus longs. Ici, ce n'est pas l'origine des migrants qui est prise en compte, d'autant que ce résultat s'observe aussi bien en ville qu'à la campagne, mais bien la durée qui s'est écoulée depuis la migration (moins de trois ans). C'est donc plutôt le signe que les migrations perturbent les habitudes de vie, marquent une rupture dans le cours de la

vie des femmes. C'est sans doute la raison pour laquelle, d'ailleurs, l'impact de ce facteur est plus fort parmi les immigrantes de Tilleur<sup>19</sup> que parmi celles du Pays de Herve. En effet, la nature même des migrations est très différente dans les deux cas de figure. Les nouveaux citadins sont issus de milieux socio-économiques totalement différents : parmi les non-natifs de Tilleur, 25 % proviennent de villages ruraux, 20 % sont originaires de Flandre et 20 % encore viennent de l'étranger (Oris 1996, 172). À l'opposé, dans le Pays de Herve, deux tiers des mobilités sont internes à la région hervienne elle-même (Neven, 2000, 143). Elles s'inscrivent dans le schéma plus ou moins classique des mobilités rurales, où les locataires se déplacent au gré des baux, mais il ne s'agit pas pour eux de changer radicalement d'environnement et de mode de vie (Moch, 1992; Hochstadt, 1999, 20-21; Dribe, 2002). Cette hypothèse se vérifie lorsque le même modèle est testé en incluant non pas la durée de séjour mais bien l'origine des migrants<sup>20</sup>. Alors qu'aucun différentiel ne s'observe au sein du monde hervien, à Tilleur, les femmes nées à la campagne ont des intervalles intergénéraliques plus longs (+16 %) que les natives des centres urbains et industriels. Or, comme nous savons par ailleurs que la fécondité des rurales est supérieure à celle des citadines, il faut en déduire que ce différentiel s'explique soit en termes d'acclimatation à un milieu nouveau, soit par une sélection particulière des couples migrants qui contrôleraient davantage leur reproduction (Perrenoud, 1994, 493-497). Mais en tout cas, une fois de plus, le milieu socio-économique de la ville industrielle l'emporte nettement sur les cultures d'origine des immigrés.

Tab. 5 Régression de Cox. Les intervalles intergénérisques en périodes pré-transitionnelles et transitionnelles. Pays de Herve et Tilleur (modèle 2)

	PAYS DE HERVE				TILLEUR			
	1847-1890		1891-1900		1847-1869		1870-1880	
	risque relatif	p-value						
Âge de la mère à la naissance								
15-19	0,59	0,17	-	-	0,73	0,44	0,57	0,12
20-24	<b>0,82</b>	0,02	0,87	0,56	<b>0,69</b>	0,00	0,85	0,18
25-29	0,94	0,18	1,05	0,70	1,00	0,98	1,01	0,91
30-34	<i>1,00</i>	<i>réf</i>	<i>1,00</i>	<i>réf</i>	<i>1,00</i>	<i>réf</i>	<i>1,00</i>	<i>réf</i>
35-39	<b>0,85</b>	0,00	0,85	0,14	0,84	0,06	0,87	0,13
40-44	<b>0,48</b>	0,00	<b>0,42</b>	0,00	<b>0,54</b>	0,00	<b>0,48</b>	0,00
45-49	<b>0,08</b>	0,00	<b>0,05</b>	0,00	<b>0,05</b>	0,00	<b>0,10</b>	0,00
Présence frères/sœurs								
Frères et sœurs	<i>1,00</i>	<i>réf</i>	<i>1,00</i>	<i>réf</i>	<i>1,00</i>	<i>réf</i>	<i>1,00</i>	<i>réf</i>
Sœur(s) uniquement	<b>1,15</b>	0,00	1,19	0,16	<b>1,27</b>	0,00	<b>1,27</b>	0,01
Frère(s) uniquement	<b>1,19</b>	0,00	1,05	0,69	<b>1,23</b>	0,02	<b>1,27</b>	0,01
Ni frère ni sœur	<b>1,33</b>	0,00	<b>1,67</b>	0,05	<b>2,06</b>	0,00	<b>1,94</b>	0,00
Migrant récent	<b>0,88</b>	0,00	0,86	0,16	<b>0,61</b>	0,00	<b>0,56</b>	0,00
Profession du chef de ménage*								
1	0,90	0,10	0,99	0,96	1,07	0,42	1,06	0,53
2	<b>0,83</b>	0,00	1,09	0,50	0,73	0,26	0,91	0,52
3	<b>0,87</b>	0,01	<b>0,49</b>	0,00	1,07	0,45	0,95	0,57
4	<b>0,87</b>	0,00	0,83	0,16	1,08	0,44	<b>0,80</b>	0,05
5	0,89	0,09	0,94	0,66				
Prix des denrées	1,00	0,26	1,01	0,54	-	-	-	-
Salaires réels	-	-	-	-	<b>1,47</b>	0,01	1,18	0,30
Localité								
Charneux	<i>1,00</i>	<i>réf</i>	<i>1,00</i>	<i>réf</i>	-	-	-	-
Clermont	1,06	0,11	1,02	0,85	-	-	-	-
Neufchâteau	0,97	0,55	1,19	0,15	-	-	-	-
Nombre d'événements	3662		524		1011		895	
Personne-années	13665		2303		4094		3510	
Chi2	1108,01		224,62		247,18		239,10	
Degrés de liberté	18		18		15		15	

## Degrés de liberté

Note : Les résultats en gras sont significatifs à &lt;0,05

\* Profession du chef de ménage:

Pays de Herve: 1 = Inactif, 2 = Journalier, 3 = Travailleur du textile, 4 = Artisan, 5 = Petite et moyenne bourgeoisie, référence = Agriculteur

Tilleur: 1 = Inactif, 2 = Mineur, 3 = Métallurgiste, 4 = Petite et moyenne bourgeoisie, référence = Journalier

Lorsque l'on considère les variables qui influencent les fécondités respectives des deux populations envisagées, les différences se dessinent surtout *au niveau socio-économique*. Alors que les groupes professionnels du petit centre industriel affichent une belle homogénéité de comportement, les agriculteurs herviens (en majorité relative puisqu'ils représentent 40 % de la population) se démarquent nettement de tous les autres : ils sont les principaux moteurs de la forte fécondité légitime hervienne. C'est une information qui est parfaitement cohérente avec ce que nous savons de ce groupe professionnel dans la région hervienne. Les agriculteurs apparaissent en effet comme un groupe très endogame, qui affiche une grande stabilité, à la fois professionnelle et géographique. L'émancipation des jeunes gens est plus contrôlée que dans tout autre groupe. Leur respect des normes sociales, des interdits religieux notamment, apparaît plus prononcé ; leurs intervalles protogénésiques sont plus longs que la moyenne, et leurs taux d'illégitimité eux aussi inférieurs à la norme locale (Neven, 2000a, 415, 522).

Enfin, l'impact des prix sur la fécondité symbolise l'écart entre les deux populations et renvoie, une fois encore, au paradoxe de la croissance : alors que les fluctuations des prix n'influencent pas la fécondité des rurales, les hausses à court terme des salaires réels vont de pair avec une poussée subséquente de la fécondité à Tilleur. Le Pays de Herve, relativement prospère, a rompu plus tôt avec les sensibilités d'Ancien Régime qui le caractérisaient (Gutmann, 1988, 172). À Tilleur, bien sûr, il n'est pas question de famines, mais l'appauvrissement du régime alimentaire, une

diminution de la ration journalière de protéines, de vitamines et simplement de calories, entraînerait encore dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle des aménorrhées temporaires ou une réduction des relations sexuelles (Le Roy Ladurie, 1973). Dès 1870, toutefois, les prix cesseront d'avoir une quelconque influence sur la fécondité à Tilleur, malgré la grande dépression qui frappe le monde industriel à partir de 1873.

### *Les débuts de la transition*

Les tableaux 4 et 5, ci-dessus, fournissent un enseignement majeur. Lorsque la transition s'amorce, dans les années 1870 à Tilleur et deux décennies plus tard dans le Pays de Herve, elle ne bouscule pas profondément le calendrier de la fécondité, ni même ses composantes structurelles. En effet, les variables susceptibles d'influencer la survenue d'une naissance restent sensiblement les mêmes que lors de la période pré-transitionnelle. Peu d'évolutions se marquent ainsi au niveau de *l'âge de la mère*, qui avait dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle une influence marquée.

*L'effet de remplacement*, quant à lui, persiste et même se renforce, ce qui appuie l'hypothèse, émise ci-dessus, de l'existence de stratégies familiales, d'une volonté de gestion du nombre d'enfants. Alors que les familles – ou certaines d'entre elles – commencent à limiter leur nombre de naissances, les enfants décédés continuent d'être « remplacés ». Ce n'est donc pas la mortalité qui limitera le nombre d'enfants dans les familles, mais c'est plutôt un comportement d'arrêt. Lorsqu'elle s'amorce, la transition n'affecte pas le calendrier de la fécondité en début de vie féconde.

D'autre part, alors que le *statut de migrant* n'affecte plus désormais la fécondité des Herviennes, l'effet se renforce à Tilleur. Pour comprendre cet effet, il faut revenir aux deux phases de formation des espaces industriels. Quand, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Seraing compte 2 000 habitants et Tilleur 500, les nouveaux venus deviennent rapidement des prolétaires au sein d'un espace ambigu, mi-rural, mi-urbain. Il ne s'agit pas pour eux de s'assimiler puisque eux-mêmes forment la nouvelle population. Ils font partie d'une majorité qui doit s'intégrer dans un nouvel environnement, celui des « pays noirs », des villes industrielles. Ces immigrants bombent la structure par âge et créent un déséquilibre des sexes. Les conséquences sont connues : l'âge au mariage des femmes diminue et la natalité explose, dans des proportions suffisantes pour compenser les ravages de la mortalité des enfants (Tableau 1). Paradoxalement, les comportements des immigrants au cours de la première phase d'urbanisation des centres industriels ont donc renforcé à terme le poids des natifs au sein de ces populations, en dopant la natalité. Cela explique que les immigrants de la seconde phase, qui commence à Tilleur à partir de 1866, arrivent dans un contexte totalement différent de celui qu'avaient connu leurs prédécesseurs : pour eux, désormais, il s'agit de s'intégrer dans une population préexistante, qui constitue un prolétariat industriel sensiblement plus homogène, à tout le moins plus solide, de plus en plus organisé, plus soudé, formant progressivement une classe ouvrière au sens marxiste du terme (Oris, 1995a). Dans cette seconde phase, l'influence de l'origine a totalement disparu des modèles multivariés,

mais celle de la durée de séjour se révèle plus marquée : c'est que l'intégration est devenue encore plus difficile, car désormais, il faut s'intégrer dans cet espace et cette société industrielle qui ont pris consistance et élaboré leurs règles propres.

À côté des prolétaires, la petite et moyenne bourgeoisie de Tilleur se distingue désormais par l'adoption de nouveaux comportements reproducteurs. Ce fait se dessine dans le modèle 1, mais il apparaît surtout clairement lorsque l'on teste le deuxième modèle. C'est un résultat important, quoique attendu, puisque nombre d'études ont montré le rôle pionnier joué par les élites dans la transition de la fécondité<sup>21</sup>. C'est moins ici le niveau socio-économique qui importe – car les petits bourgeois de Tilleur ne sont qu'une élite bien relative – que le partage d'un certain nombre de valeurs : « Après la Révolution française, les valeurs susceptibles de favoriser la limitation des naissances – la retenue de soi, la discipline, l'économie, la prévoyance, le calcul, le mérite surtout, opposé à la naissance – sont par essence les grandes valeurs de cette classe bourgeoise. » (Oris, 1993, 48). Ce sont elles qui, comme l'annonçait Pierre Chaunu (1970, 197), ont formé un terreau propice à la diffusion de méthodes de réduction des naissances basées sur le contrôle de soi, telles le *coïtus interruptus* ou la chasteté.

## CONCLUSION

Les deux sociétés que nous avons étudiées représentent sans doute la disparité maximale qui puisse s'observer dans l'est de la Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle. Elles diffèrent profondément l'une de l'autre d'un point de vue

socio-économique, mais elles eurent aussi des expériences profondément divergentes sur le plan de la laïcisation. Le respect des temps clos en est l'indicateur le plus évident, mais l'âge au premier mariage, le célibat définitif, les naissances illégitimes, les conceptions prénuptiales, tous ces indicateurs indiquent un réel clivage : le Pays de Herve se caractérise par la prégnance des contrôles sociaux traditionnels ; le centre industriel se distingue par la rupture envers ces contrôles.

C'est à travers ce clivage qu'au fil de ce papier, nous avons essayé d'approcher la dimension religieuse. Ce n'est cependant nullement la foi qui est en cause ici, mais bien l'institution ecclésiastique, ses normes, ses valeurs, et sa capacité ou incapacité à les maintenir au sein des populations. Une lecture de la transition de la fécondité en ces termes est soutenue par la spécificité des agriculteurs herviens, qui sont les plus respectueux des interdits de toute sorte et ont également la fécondité légitime la plus élevée. Les débuts du déclin vingt ans plus tôt à Tilleur que dans le Pays de Herve plaident dans le même sens. Au-delà, l'évolution des différentiels observés entre les natifs et les immigrants, selon que l'on use la région d'origine ou la durée de séjour, montre que c'est plus généralement la question de la cohésion sociale qui se révèle une piste particulièrement intéressante. Cette approche complète plus qu'elle ne concurrence les interprétations qui mettent l'accent sur « l'embourgeoisement », avec son double impact sur la socio-économie des familles et sur l'intégration de valeurs de retenue et de contrôle (Leboutte, 1988). Nous savons désormais que le contrôle des naissances s'est diffusé en empruntant plusieurs

chemins. L'un, commun, correspondant à un patron de diffusion verticale classique, est illustré dans nos analyses par la petite bourgeoisie de Tilleur après 1870. L'autre, moins connu, a été observé plus tard dans l'ensemble du bassin industriel liégeois où, entre 1900 et 1910, en dix ans à peine, la fécondité des couples a reculé de manière brutale, de l'ordre de 60 à 70 %, et ce dans tous les groupes d'âges de 20-24 à 45-49 ans. De nombreux témoignages qualitatifs font état de pressions, d'insultes même, envers les femmes enceintes, les familles nombreuses. Le prolétariat industriel en tant que groupe ou classe, impose à ses membres une nouvelle homogénéité de comportements (Oris, 1995b).

Ceci souligne la nécessité de moins se braquer sur les débuts du déclin décisif de la fécondité, – thème qui revient de manière obsessionnelle dans la littérature sur le sujet, où les raisonnements en termes de « pionniers » et de « suiveurs » abondent –, et de davantage considérer les déroulements d'ensemble. Quelques résultats inattendus de nos analyses supportent cette vision en nuancant l'importance, à tout le moins l'originalité, des premiers pas. Au sein de populations aussi différentes que celles du Pays de Herve et de Tilleur, existaient préalablement à la transition des stratégies de fécondité centrées sur le nombre d'enfants désirés et sur leur composition par sexe. Ces rationalités culturelles s'accroissent lorsque le contrôle des naissances se diffuse et il s'inscrit de la sorte dans une continuité de culture familiale, au lieu d'apparaître comme une révision radicale. Plus globalement, alors que la transition s'amorce, c'est l'ensemble des déterminants des variations dans la durée des intervalles intergénéraliques qui n'évoluent pour ainsi dire pas. Le

changement se localise dans la fin de la vie féconde. On sait par ailleurs que la situation changera dans un second temps, mais en tout cas, les débuts de la transition s'opèrent sans grand fracas. Ceci nous permet de comprendre pourquoi le déclin de la fécondité légitime a pu être une révolution silencieuse, pourquoi il a pu s'amorcer sans qu'aucun érudit, ni même qu'aucun ecclésiastique n'y prête une attention particulière avant les années 1890-1900, à un moment où le processus était

irréversible. C'est précisément parce que les déterminants sociaux, économiques, familiaux et biologiques sont restés largement stables.

Muriel NEVEN

*Laboratoire de Démographie  
Université de Liège  
Muriel.Neven@ulg.ac.be*

Michel ORIS

*Département d'Histoire économique  
Université de Genève  
Michel.Oris@histec.unige.ch*

## NOTES

1. En réalité, le Pays de Herve tel que nous le présentons dans cette étude est un échantillon de trois localités (Charneux, Clermont et Neufchâteau), situées au cœur du Plateau de Herve. Sur la représentativité de cet échantillon, voir Neven, 2000a, 50-54 et 111-113.

2. Il s'agissait des élections de 1890 à Clermont, lorsque 226 électeurs se sont présentés aux urnes.

3. Désormais, tous les hommes de 25 ans et plus ont au moins une voix, mais ils peuvent en avoir 1, voire deux supplémentaire(s) s'ils paient une contribution foncière minimale et s'ils sont détenteurs d'un diplôme (maximum 3 voix par électeur).

4. *Le Nouvelliste de Verviers et de l'arrondissement*, 18 au 18 novembre 1895.

5. *La Meuse*, 19 novembre 1895.

6. Le taux de célibat définitif s'obtient en rapportant le nombre de célibataires âgés de 45 à 54 ans à l'ensemble des individus de cette tranche d'âge.

7. Ce délai est bien sûr sujet à caution et peut entraîner certaines controverses (Wells, 1980, 351 et Smith, 1980, 367).

8. Sur ces mariages de réparation, voir notamment Flandrin, 1976, 180.

9. Parmi la population des mineurs de la région liégeoise, cette dernière attitude est

attestée par des sources qualitatives (Oris, 1993, 59). R. Lesthaeghe remarque qu'en Flandres, à partir de l'ère napoléonienne, les conceptions hors mariage donnent naissance à davantage d'enfants illégitimes qu'à des conceptions pré-nuptiales. L'auteur en déduit notamment une capacité de plus en plus réduite des autorités ecclésiastiques à obliger le fauteur à « réparer » son péché en épousant la jeune fille (Lesthaeghe, 1991, 268).

10. Pour une définition plus complète des temps clos, se reporter à Hélin, 1978, 162; Matthijs, Van De Putte, 2001.

11. Ainsi, dans la ville de Liège entre 1840 et 1890, les bourgeois, en majorité libéraux et anticléricaux, sont ceux qui respectent le mieux les temps clos dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Sans être catholiques, ils se soucient des notions de respectabilité et d'interdits sociaux (Jacquemin, 1991, 158-163).

12. Rappelons que la Belgique du XIX<sup>e</sup> siècle conserve la législation héritée de la période d'occupation française, *i.e.* un mariage civil obligatoire, facultativement suivi d'un mariage religieux, dans un délai en général très court.

13. En effet, la fête de Pâques est célébrée à une date mobile et les 46 jours de Carême ne tombent donc pas chaque année à la même date. É. Hélin préconise aussi de tenir compte des prescriptions catholiques entre Noël et l'Épiphanie et entre Pâques et le

dimanche suivant *in albis* (Hélin 1978, 162). Toutefois, un calcul annuel pointu réclamerait des traitements relativement lourds, alors que les simples indices mensuels fournissent des informations déjà précises sur la plus ou moins grande propension d'une société donnée à respecter les interdits religieux (Dupâquier, 1977, 133).

14. Certaines études expliquent par les travaux des champs et les besoins du travail saisonnier une moins grande proportion de mariages célébrés en été et en automne (voir notamment Dupâquier, 1977, 133; Armengaud, 1973, 15). Dans le Pays de Herve, vu la surface relativement restreinte réservée aux cultures, l'explication est peu convaincante. En outre, É. Hélin note que « la dépression de la fin de l'été et du début de l'automne ne s'explique pas entièrement par les travaux des champs puisqu'elle se creuse aussi dans les villes et notamment à Paris » (Hélin, 1978, 164).

15. Les villages ardennais de Sart et de Polleur présentent une répartition mensuelle des mariages analogue à celle des villages herviens de notre échantillon, tandis qu'à l'opposé, Tilleur connaît des valeurs mensuelles très proches de celles de Liège. Sur cette dualité patente au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Alter, Oris, Servais, 1999; Dupâquier, 1978, 142-143.

16. La proportion des mariages survenus en mars et en décembre est divisée par 2/12 (*i.e. the proportion that would occur if seasonality is absent*).

17. À Rouen, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'intervalle intergénérisique est en moyenne six mois plus

long quand la mère allaite l'enfant précédent que quand elle le met en nourrice. Le même processus d'écourtement est à l'œuvre quand un bambin décède, et l'effet est d'autant plus prononcé que le petit meurt jeune. De même, à Tourouvre-au-Perche, H. Charbonneau constate que « l'intervalle après décès est toujours plus court que l'intervalle normal. En moyenne, la différence dépasse neuf mois » (Bardet, 1983, 298; Charbonneau, 1970, 155).

18. L'infécondité post-partum est estimée à 11 mois dans les sociétés où l'allaitement est pratiqué, à 2 mois seulement en l'absence d'allaitement. Au total, la structure type des intervalles moyens avec allaitement est de 28 mois entre deux conceptions, contre 19 quand seule intervient l'alimentation artificielle ou mercenaire des nourrissons (Van De Walle, 1979, 148).

19. On sait par ailleurs qu'à Tilleur, les immigrants furent les pionniers de la limitation des naissances, après 1866 (Oris, 1996).

20. Cet essai a été réalisé dans le cadre de cette contribution, mais nous ne présentons pas les résultats, afin de ne pas multiplier les tableaux.

21. Selon M. Livi-Bacci, les pionniers de la transition démographique en Europe ont en commun une mortalité modérée et un niveau de vie supérieure à la moyenne (Livi-Bacci, 1986; voir aussi Vandembroeke, 1977, 15).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALTER, G. (1978), *The influence of Social Stratification on Marriage in Nineteenth Century Europe: Verviers, Belgium, 1844-1845*, Thèse inédite (University of Pennsylvania)
- ALTER, G. (1988), *Family, Fertility and the Female Life Course. The Women of Verviers, Belgium, 1849-1880*, Madison, University of Wisconsin Press.

- ALTER, G., ORIS, M. (1999), "Access to Marriage in East Ardennes during the XIX<sup>th</sup> Century", 131-152, in *Marriage and Rural Economy Western Europe since XIV<sup>th</sup> Century*, I. Devos, L. Kennedy (eds), Tielt.
- ALTER, G., ORIS, M. (1999), "Fertility and Fecundity in XIX<sup>th</sup> Century Ardennes", Communication à la *Social Science History*

- Association. Fort Worth, 11 au 15 novembre 1999.*
- ALTER, G., ORIS, M., SERVAIS, P. (1999), "The Marriage in Nineteenth Century Eastern Belgium", Communication à *EurAsian Project Meeting on Nuptiality. Den Hague*, NIDI, 18 juin.
- ARMENGAUD, A. (1973), « Les mariages de 1813 à Toulouse », *Hommage à Marcel Reinhard*, Paris, Société de Démographie Historique.
- BADE, K.J. (ed) (1987), *Population, Labour and Migration in Nineteenth and Twentieth Century Germany*, New York.
- BARDET, J.-P. (1983), *Rouen aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les mutations d'un espace social*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur.
- BOSERUP, E. (1983), "The Impact of Scarcity and Plenty on Development", 185-209, in *Hunger and History. The Impact of Changing Food Production and Consumption Patterns on Society*, R.I. Rotberg., T.K. Rabb (eds), Cambridge, Cambridge University Press.
- BOUGARD, J.-P. (1978), *Les familles de Wasmes et de Warquignies aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Essai de reconstitution automatique*, Thèse inédite de l'Université de Louvain (Sciences politiques et sociales)
- BOURGOIS, J. (1946), « Le mariage, coutume saisonnière », *Population*, I, 623-642.
- CHARBONNEAU, H. (1970), *Tourouvre-aux-Perche aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Étude de démographie historique*, Paris, Presses Universitaires de France (Travaux et documents, cahier n° 55).
- CHAUNU, P. (1970), *La civilisation de l'Europe classique*, Paris, Arthaud.
- CLOES, J. (1987), *Le mouvement ouvrier à Flémalle-Grande de 1830 à 1914*, Mémoire inédit de l'Université de Liège (Histoire).
- DE SAINT MOULIN, L. (1967), « Contribution à l'histoire de la déchristianisation. La pratique religieuse à Seraing depuis 1830 », *Annuaire d'histoire liégeoise*, X, 34, 33-126.
- DE SAINT MOULIN, L. (1969), *La construction et la propriété des maisons expressions des structures sociales. Seraing depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles (Collection Histoire, série in-8°, n° 21).
- DRIBE, M. (2002), "Household and Family Aspects of Children Leaving Home. Rural Youth Migration in Nineteenth Century Scania, Sweden", 95-122, in *Migrations, cycle de vie familial et marché du travail, Cahier des Annales de Démographie Historique 3*, D. Barjot, O. Faron (eds).
- DUPÂQUIER, M. (1977), « Le mouvement saisonnier des mariages en France (1856-1968) », *Annales de Démographie Historique*, 131-149.
- FLANDRIN, J.-L. (1976), *Familles. Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette.
- GROESSENS, B. (2000), « Les socialistes belges et la question scolaire », 175-219, in *Politique, imaginaire et éducation. Mélanges en l'honneur du professeur Jacques Lory*, Bruxelles, Facultés Universitaires Saint-Louis.
- GUTMANN, M.P. (1988), *Toward the Modern Economy. Early Industry in Europe, 1500-1800*, Philadelphia, Temple University Press.
- HELIN, É. (1978), « Les saisons du mariage », *Actes du colloque international « Amour et mariage en Europe »*, Liège, 1975, 160-166.
- HOCHSTADT, S. (1999), *Mobility and Modernity. Migration in Germany, 1820-1989*, Michigan.
- JACQUEMIN, A. (1991), *Les mariages à Liège dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Étude démographique et sociale*, Mémoire inédit de l'Université de Liège (Histoire),
- LASLETT, P. (1980), "Introduction: Comparing Illegitimacy over Time and between Culture", 1-65, in *Bastardy and its comparative history*, P. Laslett., K. Oosterveen, R. Smith (eds), Colchester et Londres, Edward Arnold.

- LE ROY LADURIE, E. (1973), « Un concept: l'unification microbienne du monde (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Revue Suisse d'histoire*, 4, 627-696.
- LEBOUTTE, R. (1988), *Reconversions de la main-d'œuvre et transition démographique. Les bassins industriels en aval de Liège, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Les Belles Lettres.
- LEBOUTTE, R. (1995), « Mobilité spatiale de la main-d'œuvre dans les bassins industriels au XIX<sup>e</sup> siècle. L'apport des livrets d'ouvriers », 155-164, in *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, éd. par Y. LANDRY et al., Louvain-La-Neuve, Académia.
- LEBRUN, P. (1979), *Histoire quantitative et développement de la Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle. Essai sur la révolution industrielle en Belgique, 1770-1847*, Bruxelles, II, vol. 1.
- LESTHAEGHE, R. (1977), *The Decline of Belgian Fertility, 1800-1970*, Princeton, Princeton University Press.
- LESTHAEGHE, R. (1991), "Moral Control, Secularization and Reproduction in Belgium (1600-1900)", 259-279, *Historiens et populations. Liber Amicorum Étienne Hélin*, Louvain-la-Neuve, Académia.
- LESTHAEGHE, R. (1992), « Motivation et légitimation: conditions de vie et régimes de fécondité en Belgique et en France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », 275-317, in *Modèles de la démographie historique*, éd. par A. Blum, N. Bonneuil, D. Blanchet, Paris, INED.
- LIVI-BACCI, M. (1986), "Social-group Fore-runners of Fertility Control in Europe", 182-200, in *The decline of Fertility in Europe*, A.J. Coale, S.C. Watkins S.C. (eds), Princeton, Princeton University Press.
- MATTHIJS, K., VAN DE PUTTE, B. (2001), « Huwen tijdens de advent en de vasten in de 19de eeuw in Vlaanderen », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XXXI, 1-2, 75-112.
- MOCH, L.P. (1992), *Moving Europeans. Migration in Western Europe since 1650*, Bloomington-Indianapolis.
- NEVEN, M. (2000a), *Dynamique individuelle et reproduction familiale au sein d'une société rurale. Le Pays de Herve dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat inédite de l'Université de Liège (Histoire) (1999-2000).
- NEVEN, M. (2000b), « Mortality Differentials and the Peculiarities of Mortality in an Urban-Industrial Population: a Case Study of Tilleur, Belgium », *Continuity and Change*, 15 (2), 297-329.
- NEVEN, M. (2003, à paraître), « Espaces ruraux et urbains au XIX<sup>e</sup> siècle: trois régimes démographiques belges au cœur de la révolution industrielle », *Popolazione e storia*, Società Italiana di Demografia Storica.
- ORIS, M. (1984), *Pauvreté et transition démographique à Huy. Un essai de démographie urbaine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Mémoire inédit de l'Université de Liège (Histoire), 246-247.
- ORIS, M. (1990), « L'urbanisation de la province de Liège, 1800-1970. Sur un concept, son approche et son usage », *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, 172, 77-92.
- ORIS, M. (1993), « La révolution au lit: contraception et avortement dans la Wallonie des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Cahiers de Clio*, 41-68.
- ORIS, M. (1995a), « Cultures de l'espace et cultures économiques parmi les populations urbaines liégeoises au XIX<sup>e</sup> siècle. Une relecture de la problématique de l'intégration des immigrants », 165-172, in *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, éd. par Y. Landry et al., Louvain-La-Neuve, Académia.
- ORIS, M. (1995b), « La transition de la fécondité dans le milieu urbain wallon et bruxellois », *Transitions démographiques et sociétés. Chaire Quetelet 1992*, Louvain-la-Neuve, Académia/L'Harmattan, 359-379.

- ORIS, M. (1996), "Fertility and migration in the Heart of the Industrial Revolution", *The History of the Family. An international Quarterly*, 1 (2), 169-182.
- ORIS, M. (1998), « Mortalité, industrialisation et urbanisation au XIX<sup>e</sup> siècle. Quelques résultats des recherches liégeoises », 289-322, in *Dix essais sur la démographie urbaine de la Wallonie au XIX<sup>e</sup> siècle*, C. Desama., M. Oris (dir.), Bruxelles.
- ORIS, M., Alter, G. (2001), "Paths to the City and Roads to Death: Mortality and Migration in East Belgium during the Industrial Revolution", *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, 3-4, 453-495.
- PERRENOUD, A. (1994), « L'incidence de la migration sur la dynamique et les comportements démographiques », 483-506, in *Les migrations internes et à moyenne distance en Europe, 1500-1900*, A. Eiras Roel, O. Rey Castela (eds), Santiago de Compostela, Xunta de Galicia.
- SERVAIS, P. (1982), *La rente constituée dans le Ban de Herve au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Crédit Communal de Belgique, Collection Histoire, 62, 270-272.
- SMITH, D.S. (1980), "The Long Cycle in American Illegitimacy and Prenuptial Pregnancy", 362-378, in *Bastardy and its Comparative History*, P. Laslett, K. Oosterveen, R. Smith (eds), Colchester et Londres, Edward Arnold.
- SZRETER, S., MOONEY, G. (1998), "Urbanization, Mortality, and the Standard of Living Debate: New Estimates of the Expectation of Life at Birth in Nineteenth Century British Cities", *The Economic History Review*, n° 51, 1, 84-112.
- VAN DE WALLE, E. (1979), « Démographie historique et modèles », 131-151, in *Démographie historique*, M.L. Marcilio, H. Charbonneau (dir.), Rouen-Montréal, Presses universitaires de France.
- VANDENBROEKE, C. (1977), « Caractéristiques de la nuptialité et de la fécondité en Flandre et en Brabant aux XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », *Annales de Démographie historique*, 7-20.
- WELLS, R. V. (1980), "Illegitimacy and Bridal Pregnancy in Colonial America", 349-361, in *Bastardy and its Comparative History*, P. Laslett, K. Oosterveen, R. Smith (eds), Colchester et Londres, Edward Arnold.
- ZUMKIR, A. (1997), *La genèse des partis politiques dans l'arrondissement de Verviers à l'époque du suffrage censitaire (1831-1893)*, III, Les élections, Liège.

## RÉSUMÉ

Cet article vise à contraster la fécondité d'une zone rurale catholique (le Pays de Herve) avec celle d'une zone ouvrière, laïcisée et socialisante (Tilleur), en s'attachant à la fois à la situation pré-transitionnelle et aux débuts de la transition. L'opposition entre ces sociétés, toutes deux situées dans l'est de la Belgique, est abordée de trois manières. D'abord, à travers leurs histoires économique et sociale respectives. Ensuite, par l'étude des temps clos, de l'illégitimité et des conceptions prénuptiales, ces mesures étant conçues autant comme des indicateurs de contrôle social que comme des indicateurs de religiosité. La troisième partie, dans laquelle nous utilisons les méthodes de l'*event history analysis*, nous permet de contraster les patrons de fécondité respectifs des deux localités et d'observer les changements qui se produisent

entre la période pré-transitionnelle et les débuts du déclin de la fécondité.

Alors que le Pays de Herve se caractérise par la persistance des contrôles sociaux traditionnels et que le centre industriel se distingue par la rupture envers ces contrôles, il ressort pourtant que, de part et d'autre, les débuts de la transition s'opèrent sans grand fracas. Au sein de ces deux populations, des stratégies de fécondité centrées sur le nombre d'enfants désirés et sur leur composition par sexe existaient avant la transition. Ces rationalités culturelles s'accroissent lorsque le contrôle des naissances se diffuse : le déclin de la fécondité s'inscrit de la sorte, au moins dans une première phase, dans une continuité de culture familiale, au lieu d'apparaître comme une révision radicale.

## SUMMARY

This paper aims to contrast the fertility of a Catholic rural area (Pays de Herve) and of a working centre, secularised and with left-wing tendencies (Tilleur). It pays attention both to the pre-transitional period and to the beginning of the transition. The opposition between these two societies, located in Eastern Belgium, is analysed from three points of view. First, we describe their economical and social history. Second, we observe marriages during the closed periods, illegitimate births and pre-marital conceptions, all those measures being considered as indicators of social control and religiousness. Third, using the methods of event history analysis, we compare the fertility patterns of those areas, and observe changes

occurring between the pre-transitional period and the beginning of the fertility decline.

Results indicate important contrasts: the persistence of traditional social controls characterized the Pays de Herve, while the urban centre rather broke the links with them. Yet, the beginning of the transition did not appear as a revolution. Among those very different populations, fertility strategies centred on the number of desired children and on their sex composition, existed before the transition. Those cultural rationalities increased when birth control appeared: in this way, the fertility decline is in keeping with the family culture, and does not appear, at first, as a radical change.